

**1** La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

**2** La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

•• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ••

**3** La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

**4** La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

**5** La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

## CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

*La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.*

**6** La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

**7** La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

**8** La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

**9** La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

**10** Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

**11** Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

•• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••

**12** Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

**13** Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

**14** Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

**15** Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.



Revisitée par la classe de Seconde II  
du lycée Emile Roux.

# La laïcité selon Emile Roux.

"Ne pas affecter sa religion  
publiquement dans des lieux  
publics."

"L'État ne doit pas  
avoir de religion officielle  
ni privilégier aucune  
religion."

"C'est quel est le droit  
de l'individu."  
Les individus.

"La laïcité représente la neutralité,  
la liberté de conscience et d'expression  
elle est explicitement mentionnée dans  
la loi de séparation de l'Église et de  
l'État de 1905."

"Toute la séparation laïcité  
religieuse de la vie sociale et  
politique, principe notamment  
appliqué dans les écoles au  
fait des lois de Jules Ferry  
de 1881-1882."

"La séparation de l'Église  
et de l'État, elle concerne  
la liberté de conscience."

"Être libre de sa  
religion."

"Organisation politique  
fondée sur la séparation  
de l'Église et de l'État."

"Aucune religion ne bénéficie  
d'un statut privilégié."

# La laïcité dans le monde.



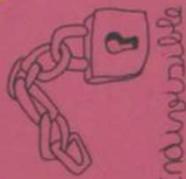
■ Pays laïcs

# L'article 1 La Charte de la laïcité

La France est unie !

Elle accueille et respecte  
toutes les croyances et  
tout le monde de la  
même façon.

Sociale



Inaliénable



Laïque



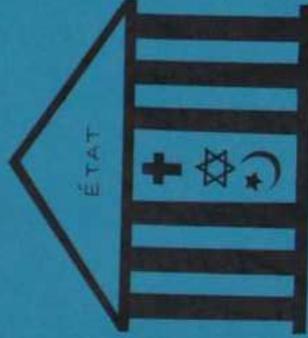
Démocratique

Elle se base sur 4 grands principes:

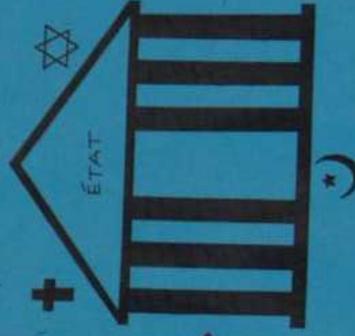
# ARTICLE 2 DE LA CHARTRE DE LA LAÏCITÉ

La République laïque organise la séparation des Religions et de l'État.

Avant 1905



Après 1905



Religion d'Etat

L'Etat est sous une tutelle religieuse ce qui place la croyance de chacun sous un contrôle politique.

Séparation

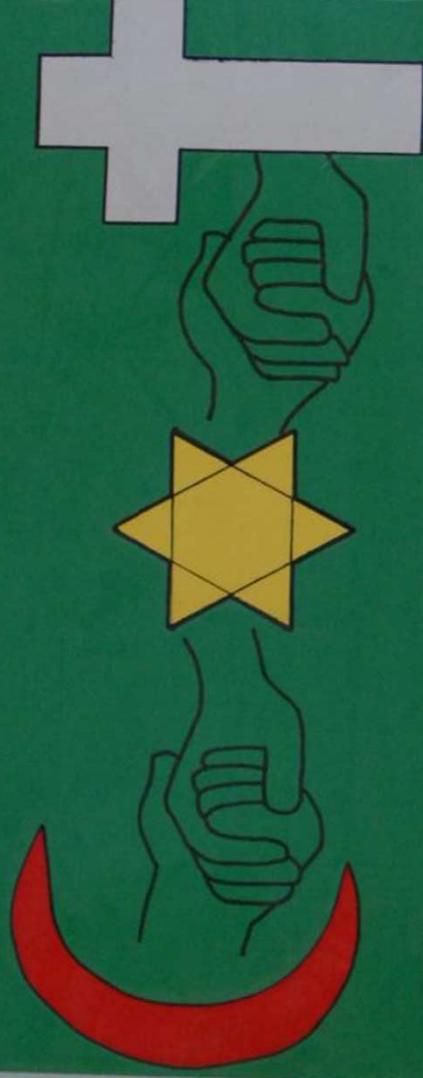
La laïcité de l'Etat organise la séparation des religions et de l'Etat par la loi du 9 décembre 1905.

# ARTICLE 3:

La Charte de la Laïcité

Chacun

est libre de croire ou de ne pas croire

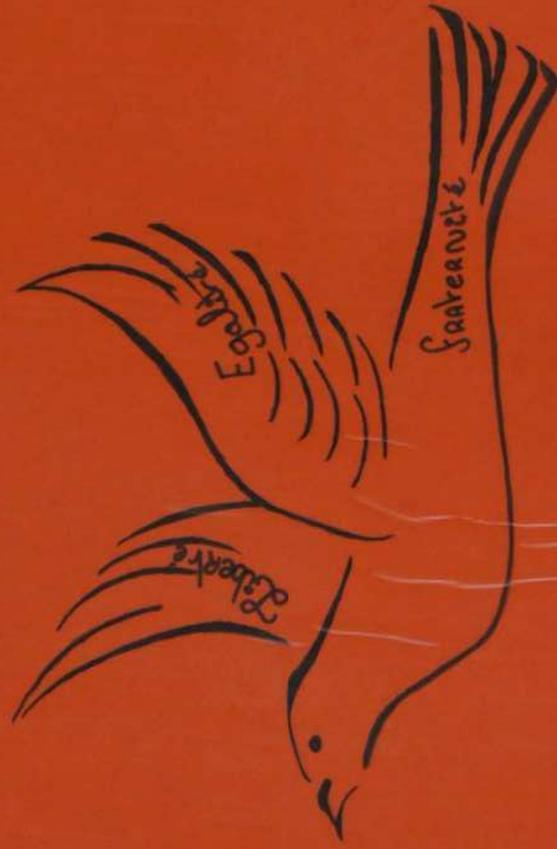


Conscience: Sens moral, jugement de valeur par rapport à ses propres actes.

## Article 4

# De la charte de la laïcité

La laïcité est l'un des principes Fondamentaux de notre République. Elle repose sur 8



La Fraternité:

Union fraternelle entre les hommes, sentiment de Solidarité qui les unissent.

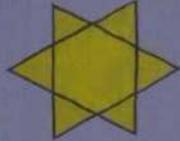
La Liberté:

Possibilité d'agir de penser, de s'exprimer selon ses propres choix, sans enfreindre la Loi.  
Égalité:

Rapport entre individus ayant les mêmes droits et soumis aux-mêmes obligations.



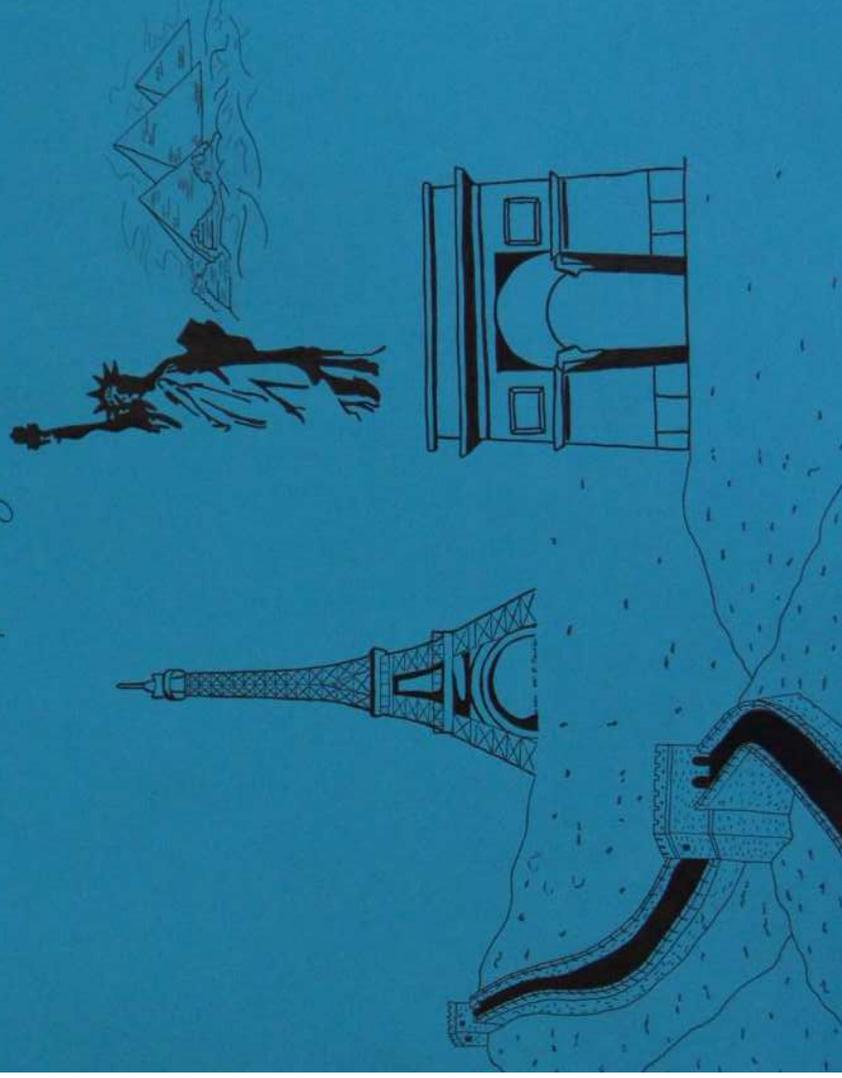
# Article 6 De La Charte De La Laïcité



La Laïcité de l'école nous permet d'avoir notre propre style vestimentaire, forger nos opinions. Nous permettrons de devenir des citoyens, en nous protégeant de ceux qui veulent nous influencer.

# Article 7 De la Charte de la Laïcité

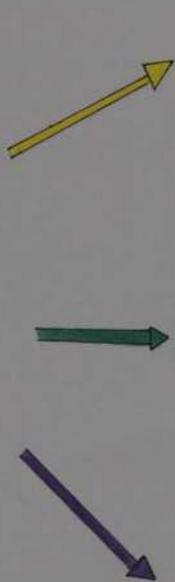
La laïcité assure aux élèves l'  
accès à une culture commune et  
partagée



# ARTICLE 8 DE LA CHARTÉ DE LA LAÏCITÉ

L'école est un lieu où l'on peut  
s'exprimer librement à condition de

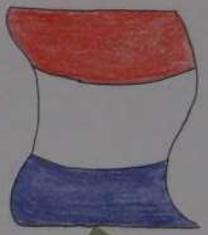
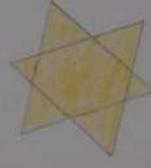
Respecter :



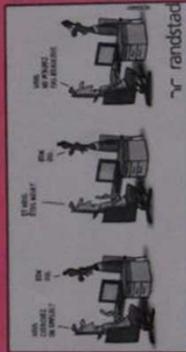
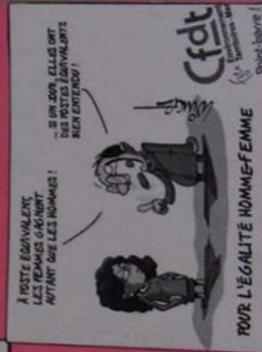
Le règlement  
intérieur  
du lycée

Les valeurs  
de la République  
Liberté d'expression...  
• L'égalité des sexes...  
• Fraternité : Tous solidaires  
autour des valeurs de la  
République

La conviction  
de chacun



# Article 9 De la Charte de la laïcité



La Laïcité rejette toutes les violences et toutes les discriminations. Elle garantit l'égalité entre les filles et les garçons. Elle repose sur une culture de respect et de compréhension de l'autre.

Eglises de France  
reconnues. En particulier  
agrement public.  
Le pti laïque

Discrimination

# Article 10

## De la charte de la laïcité



# Article 11: De la Charte de la laïcité



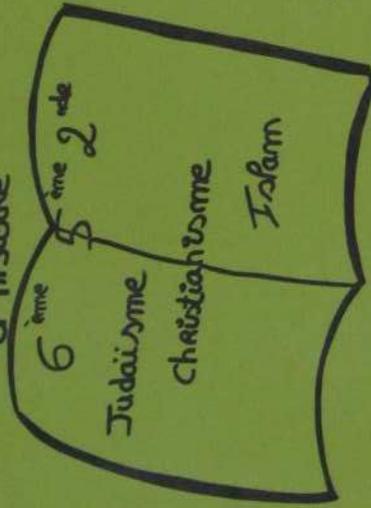
des personnels doivent rester neutre, ils ne doivent pas exprimer leurs opinions politiques et religieuses dans leur travail.

Stricte neutralité : ne pas exposer de signes politiques ou religieux au sein de l'établissement.

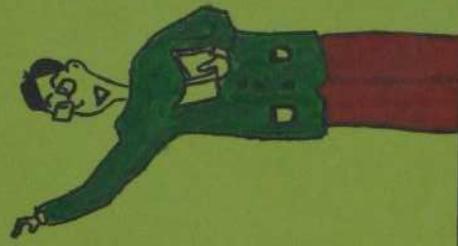
# Article 12

## De la charte de la laïcité

### Programme scolaire d'histoire



des enseignants sont laïcs. Ils l'enseignent l'histoire des religions, afin que tu es les moyens de les comprendre. C'est dans l'ignorance que naît l'incompréhension et l'intolérance.



### Conviction religieuse:

Convictions religieuses que l'on tient pour<sup>me</sup> et auxquelles on est fortement attaché

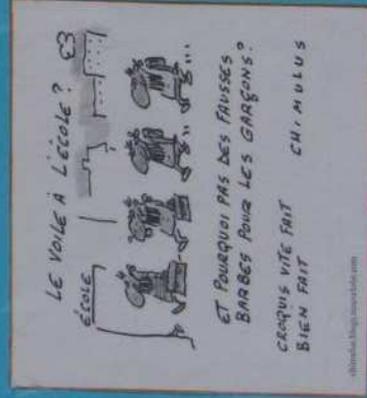
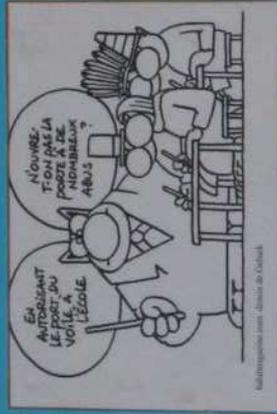
### Intolérance:

Disposition humaine envers ceux qui ont d'autres opinions que son.

# Article 13

## De la charte de la laïcité

Persone ne peut se servir de sa religion

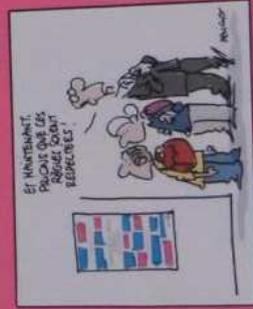


Pour ne pas respecter les règles de l'école de la République.

De prévaloir : revendiquer le droit de quelque chose.



# Article 15: De la Charte de la Laïcité



Faire vivre la laïcité : l'appliquer, la faire perdurer pour les générations futures

Rendue obligatoire par le ministère de l'éducation nationale, Vincent Peillon en septembre 2013, la charte de la laïcité à l'école tend selon lui à « rappeler les règles qui nous permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire, mais surtout d'aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter ».

Cependant les attentats terroristes du 07 au 09 janvier 2015 contestent en premier lieu la liberté de la presse et d'expression mais de surcroît les valeurs de la République.

Il semblait ainsi opportun d'utiliser les heures d'ECJS pour travailler sur ses valeurs et les rendre compréhensible au plus grand nombre.

Romuald Ferré,  
professeur responsable du projet.